



Paris, le 13 octobre 2017

Monsieur le Président de la République,

A l'occasion de la clôture par vos soins du premier chantier des Etats Généraux de l'Alimentation à Rungis, le secteur des grandes cultures s'est reconnu dans certaines de vos déclarations au premier rang desquelles le besoin d'avoir une agriculture diversifiée et plurielle à vocation économique, la nécessité de disposer d'une organisation en filière, le rôle de l'export ou encore le refus de laisser les agriculteurs dans des impasses techniques.

Les grandes cultures qui représentent aujourd'hui 45% de la surface agricole, plus de 270 000 exploitations et 500 000 emplois directs et indirects sont au cœur de l'économie agricole et répondent aux besoins des filières de l'alimentation humaine, animale et de transformation non alimentaire. Les grandes cultures sont bien une activité économique à part entière et constituent, par ailleurs, un des premiers secteurs d'exportation de notre pays.

Les prix directeurs dans notre secteur sont les prix mondiaux. Les évolutions, les décisions et les souhaits de transition doivent en tenir compte. Rester compétitifs, gérer la volatilité et partager la valeur des produits différenciés sont au cœur des priorités des exploitations de grandes cultures.

Fortement structurées au sein d'interprofessions organisées, les grandes cultures ne demandent qu'à relever les défis d'une agriculture performante, compétitive, respectueuse de l'environnement et des attentes sociétales. Ce secteur se place clairement du côté des volontaires et en responsabilité, beaucoup a déjà été fait, comme vous l'avez rappelé à juste titre.

Les producteurs sont dans une démarche de transition permanente mais pour aller encore plus loin, comme vous le demandez, nous souhaitons préciser les défis qui doivent figurer dans le contrat que vous proposez au monde agricole.

Les évolutions demandées doivent avoir pour ambition et objectif de permettre aux producteurs de rester compétitifs. Pour ce faire, il doit être mis fin aux distorsions de concurrence qu'elles soient européennes ou internationales dans le cadre des accords commerciaux ou politiques. Il n'est pas acceptable que la Politique Agricole Commune permette à nos voisins de disposer d'aides plus conséquentes et que du fait d'une sur-transposition française, ils bénéficient d'une réglementation plus souple que celle imposée aux producteurs français. Dans le même sens, les politiques communautaires telle la politique commerciale ne doivent ni déstabiliser (biodiesel argentin -Mercosur) ni remettre en cause des orientations définies telle la proposition de directive énergies renouvelables pour les biocarburants. De telles remises en causes ont des conséquences bien au-delà du seul secteur concerné, sur l'ensemble de l'agriculture française (dépendance protéines pour les filières animales).

De même, eu égard à la situation économique dégradée des producteurs, un cadre législatif et réglementaire stable doit être mis en place pour permettre aux producteurs de gérer la volatilité, les aléas économiques et climatiques de plus en plus récurrents.

Ces outils qui doivent s'intégrer dans une politique globale de gestion des risques (épargne de précaution, assurance climatique, instruments de stabilisation des revenus) sont indispensables pour redonner de la compétitivité et assurer de la visibilité aux producteurs. De la même façon, un plan ambitieux d'investissement sur le stockage de l'eau et le développement de l'irrigation constitue un levier fondamental pour l'adaptation de l'agriculture française au défi du changement climatique tout en préservant production et compétitivité.

S'agissant de la préservation de l'environnement et des attentes sociétales, notre ambition a toujours été de *Produire plus, Produire mieux*. La transition ne peut se faire qu'en concertation avec les agriculteurs. Nous devons nous placer dans une logique de solutions et non d'interdictions comme vous l'avez rappelé. Nous devons collectivement trouver des solutions qui ne peuvent passer que par l'innovation et la recherche. C'est en mobilisant ces leviers que nous parviendrons à répondre aux enjeux de réduction d'utilisation des intrants et d'amélioration de la qualité sanitaire et nutritionnelle des produits agricoles. De même, la contribution du secteur des grandes cultures au défi du changement climatique mérite d'être reconnue et confortée. Le plan d'investissement que vous programmez doit en ce sens permettre l'accompagnement des producteurs.

Nourrir le monde et préserver le droit des générations futures sont des ambitions chevillées au corps des producteurs. Vous pouvez compter sur les producteurs de grandes cultures pour prendre leur responsabilité et être constructifs. Cependant, les producteurs de grandes cultures attendent de votre gouvernement une démarche co-construite, dotée d'une vision économique, basée sur la science mais aussi sur une confiance renouvelée.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre très haute considération.

Philippe PINTA



Président de l'AGPB

Daniel PEYRAUBE



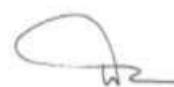
Président de l'AGPM

Eric LAINE



Président de la CGB

Arnaud ROUSSEAU



Président de la FOP

Monsieur Emmanuel MACRON

Président de la République

Palais de l'Élysée

55 rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS